

Tipaza, le 10/03/2024

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 210 /2024

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

SKENDER Net

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : SKENDER NET

Adresse : Rue 1<sup>er</sup> Novembre Hadjout – wilaya Tipaza

*Suite à votre absence injustifiée pour le démarrage des travaux d'installation, raccordement et mise en service réseau FTTH partie passive ODN MSAN 130 VILLAS Douaouda - CMP Fouka sous l'ODS n°117/2023 du 03/08/2023, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.*

*A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.*



M. Ramzi Sayeh SAIDOUN  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Tipaza

10 MARS 2024